

**DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES**

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

## **REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS**

-

# Comité de suivi des travaux

-

**Séance du 31 mars 2011**

**Relevé de décisions**

### **Participants :**

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Jacques CHAVONNET - Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

Eric DOBLER - Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Alain MESME – Collectif Beaubourg Les Halles

Mark COFFIE - Membre du CA de la bagagerie Mains libres

Joëlle ASSIMON – RATP, Communication

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

### **Excusés :**

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Alexandre MAHFOUZ, Président du collectif Beaubourg les Halles

## **1) Traversée Nord-Sud du Jardin**

A la demande de Mme Bourguinat et M. Chavonnet, M. Hucher explique à nouveau qu'il n'est pas possible de restituer la traversée Nord-Sud du site à ce stade du chantier.

En effet, la nature des travaux en cours ou prévus est totalement incompatible avec la mise en place d'un cheminement praticable et sécurisé pour le public à travers le chantier. Toute la zone située dans l'axe de la rue des Prouvaires doit être terrassée sur une profondeur d'environ 2 m et le croisement d'un flux piéton nord-sud avec la voie poids lourds est-ouest implantée sur le trottoir nord de la rue Berger est impossible à sécuriser.

L'alternative d'une passerelle surplombant le site est elle aussi impossible à mettre en place puisqu'elle nécessiterait de prendre ses appuis sur une zone chantier en cours de transformation ; par ailleurs, ses extrémités nord et sud, implantées en recul du chantier sur la voirie, impacteraient fortement un espace public déjà exigü. En outre les délais de conception et de réalisation d'une telle passerelle iraient au-delà de l'échéance de septembre.

Comme précisé lors des précédents échanges, la traversée Nord-Sud sera restituée en septembre 2011, à partir du moment où les travaux de la plateforme de l'aire de jeux seront terminés et où les travaux d'installation des jeux proprement dits pourront se réaliser dans une emprise plus réduite, avec des accès camions par la rue Viarmes.

Par ailleurs, un raccourci du contournement par l'ouest du jardin est en cours de réalisation via un escalier placé dans le prolongement de la passerelle au dessus des pyramidions de la serre tropicale.

Mme Bourguinat rappelle que le maintien de la traversée nord-Sud du jardin pendant toute la durée de l'opération était pourtant un engagement de la Ville de Paris. M.Hucher rappelle que cet engagement a été remis en cause par la désorganisation du chantier induite par la suspension judiciaire du permis de démolir du jardin.

## **2) Accès direct de l'avenue Louis Aragon (Bourse du commerce) à la passerelle menant à la place René Cassin**

La SemPariSeine mettra en place pour mi-avril 2011 un accès, via un escalier, entre la passerelle surplombant les pyramidions et l'avenue Louis Aragon.

## **3) Fermeture de l'issue de secours au coin de la rue Louis Aragon et de la rue Clémence Royer**

La SemPariSeine informe que cette issue de secours sert à l'évacuation du cinéma et que sa gestion relève de l'UGC.

La SemPariSeine transmettra au service de sécurité de l'UGC le souhait de fermer la double porte donnant en surface, pour des raisons de sécurité et de salubrité.

## **4) Insuffisance de l'éclairage public rue Berger après la suppression de l'éclairage des pergolas**

La DVD a produit une étude sur l'éclairage résiduel des voies publiques autour du chantier, ayant pour but de déterminer la nécessité éventuelle de renforcer cet éclairage du fait des travaux.

Les éléments de l'étude reçus à ce jour par la SemPariSeine montrent que l'éclairage des rues Berger, Lescot et Rambuteau autour de l'ancien Forum ne nécessite pas de renforcement. Cependant, la portion de la rue Berger située entre la rue du Pont-Neuf et la rue de Vauvilliers, signalée par M. Chavonnet comme particulièrement sombre, ne figure pas dans les éléments communiqués par la DVD. La SemPariSeine demandera donc ce complément.

## **5) Propreté du site**

M. Chavonnet fait remarquer que la propreté du site en bordure du chantier n'est pas satisfaisante. La situation actuelle étant transitoire, en attendant la pose de la totalité de la clôture, les périmètres de nettoyage entre les exploitants du Forum et les services de la Ville ne sont pas clairement établis.

La SemPariSeine précise que, une fois la clôture en place (prévu vers fin avril), le champ de responsabilité sur le nettoyage de chaque côté de la palissade sera plus clair et efficace : Unibail nettoiera les espaces à l'intérieur côté Forum, la DPE nettoiera les espaces côté rue.

La DPE va également procéder à la pose de réceptacles à déchets supplémentaires.

M. Chavonnet propose également de renforcer la signalétique pour sensibiliser le public à maintenir le site propre. La SemPariSeine traitera ce sujet avec la DPE.

Il est également signalé qu'en cas de pluie se forme une mare d'eau stagnante à proximité du Novotel, du côté de la porte Berger, ce phénomène étant antérieur à l'ouverture du chantier. La SemPariSeine fera le point avec la DVD sur ce sujet.

## **6) Local d'information du public**

Le personnel du LIP est constitué principalement d'étudiants en architecture et urbanisme, et informés régulièrement par le chargé de mission Communication de la SemPariSeine de l'avancement de l'opération et du déroulement des travaux.

Le LIP est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 20h. La permanence téléphonique, qui sera en ouverte de 8h jusqu'à 20h, est en cours de préparation.

M. Chavonnet fait remarquer que le faible éclairage du LIP le rend peu visible de l'extérieur et que sa signalisation n'est pas assez voyante. La SemPariSeine traitera ce point.

## **7) Communication sur le projet**

La RATP précise qu'elle ne participe pas au comité éditorial de journaux comme « Metro » ou « Direct Matin » et ne peut donc avoir d'espace privilégié de publication pour communiquer sur le projet, contrairement à la revue « A Nous Paris ».

Le SemPariSeine envisage de son côté une campagne de communication par voie de presse sur le thème « Le chantier commence, la vie des Halles continue ».

M. Chavonnet et Mme Bourguinat jugent utile d'élargir la liste des destinataires du Flash Info Chantier, qui n'est diffusé que par mail. M. Hucher précise qu'un Flash Info spécial sera parfois édité en cas d'intervention particulière, et sera distribué en support papier dans les immeubles concernés. Par ailleurs, la SemPariSeine proposera à la Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement de tirer une centaine d'exemplaires pour diffusion en mairie.

## **8) Impact visuel du chantier**

M. Laborde considère que l'impact visuel du chantier, et en particulier de la palissade, est trop important et inesthétique par rapport aux immeubles et monuments environnants. Il regrette que l'image du quartier soit ainsi marquée pendant plusieurs années.

La SemPariSeine rappelle que le projet de la cité de chantier, et en particulier de la palissade, conçu par Seura, a été soumis à l'Architecte des Bâtiments de France, qui a émis un avis favorable.

## **9) Information sur les interventions exceptionnelles, notamment de nuit**

M. Hucher informe que les conditions de réalisation des travaux impactant la voirie et les espaces publics se décident dans une instance nommée « Conférence Voirie », regroupant la Préfecture de Police, la Direction de la Voirie et des Déplacements, la Mairie du 1<sup>er</sup> et les maîtres d'ouvrage et entreprises concernés. Ces interventions sont le plus souvent soumises à autorisation administrative du Préfet de Police.

La SemPariSeine va préparer et communiquer aux membres du comité un planning prévisionnel des interventions exceptionnelles prévues pour 2011, en particulier les interventions de nuit.

## **10) Vidéosurveillance du chantier**

M. Hucher informe que la vidéosurveillance du chantier sera mise en place à fin 2011.

## **11) Réunion d'information des commerçants**

Une prochaine réunion d'information des commerçants (de surface et du Forum) sera organisée fin avril ou début mai par la SemPariSeine avec le président de la commission de règlement amiable.

## **12) Jardin d'enfants provisoire**

M. Chavonnet et Mme Bourguinat ont signalé la dangerosité de certaines installations du jardin d'enfant actuel, d'autant que sa fréquentation est très importante.

La conception et la gestion de ce jardin relevant de la DEVE, la SemPariSeine transmettra à celle-ci les questions des participants sur les points suivants :

- perspectives envisagées pour la remise en service du hamac et de la balançoire cassée,
- utilité du grand arrosoir,
- souhait de mise en place d'une fontaine à boire,

- souhait de mise en place d'une signalétique mentionnant l'interdiction d'entrée dans l'aire de jeux aux adultes n'accompagnant pas des enfants ;

Mme Bourguinat soumet également l'idée d'ouvrir au public la pelouse le long de la rue de Viarmes, sans aménagement particulier autre que l'enlèvement de la clôture (par exemple pour que des enfants puissent y jouer au ballon). La SemPariSeine soumettra également ce point à la DEVE.

*Nota post-réunion : la fontaine à boire est en cours d'installation ; la pelouse le long de la rue Viarmes sera ouverte au public en même temps que le raccourci*

### **13) Plantations d'arbres prévues**

Suite aux demandes de précisions de Mme Bourguinat sur les plantations d'arbres, M. Hucher invite à se reporter au dossier d'enquête publique puisque le projet n'a pas évolué depuis.

### **14) Circulation dans le quartier**

La fermeture souhaitée de la barrière de la rue du Cygne relève de la compétence de la DVD et de la PP. La question leur a été soumise.

### **15) Entretien des voiries**

Mme Bourguinat et M. Chavonnet remarquent le mauvais état de la chaussée aux abords du site et craignent que la situation n'empire avec les travaux. La SemPariSeine rapportera cette remarque à la DVD, en charge de l'entretien des voiries. Pour sa part, la SemPariSeine réparera les dégâts éventuellement occasionnés par le chantier.

### **16) Future aire de jeux pour enfants**

Mme Bourguinat souhaite une présentation des évolutions du projet de l'aire de jeux. M.Hucher indique qu'il n'y a pas d'évolutions du projet à ce jour, par rapport à la présentation du GTT de février 2010. Une présentation pourra toutefois être faite à mi-2011.

### **17) Horaires de fonctionnement des escalators**

M.Hucher confirme les horaires de fonctionnement des escalators des portes Saint Eustache, Pont Neuf et Lescot calés sur les horaires d'ouverture de la gare RER.

*Nota post-réunion : suite à l'intervention de M.Sebag, Unibail ouvrira dorénavant les portes Rambuteau et Berger à partir de 8h pour permettre dès cette heure une alternative à la traversée nord-sud du site pour les PMR, via les 2 ascenseurs de ces portes.*

### **18) Bungalows de chantier**

La SemPariSeine informe que la hauteur totale des bungalows implantés sur le long de la rue Berger est d'environ 10 mètres (4 niveaux), auquel il faut ajouter environ 1,5 mètre de dénivelé par rapport à la rue. Les autres blocs de la cité de chantier seront de la même hauteur.

### **19) Points divers**

La RATP mettra en place une information spécifique au public suite aux nuisances acoustiques générées par les travaux en surface, particulièrement perceptibles sur le quai de la station Les Halles de la ligne 4.

Sur la partie nord du site, notamment à l'aplomb du centre d'animation, la SemPariSeine informe que les travaux vont durer jusqu'en juin.

M. Sebbag rapporte qu'un grand nombre de voitures stationnent devant les entrées Rambuteau et Lescot, ce qui génère une densité importante des flux de public et un inconfort certain. La SemPariSeine discutera de ce point avec le commissariat, étant précisé que la plupart des véhicules appartiennent à la RATP.

M. Sebbag informe également que des commerçants ont rapporté une très forte baisse de la fréquentation des boutiques du Forum aux niveaux -1 et -2 depuis la mise en place de la palissade.

M. Mesme rapporte de nombreux problèmes de fuites d'eau dans le Forum. La SemPariSeine informe que des travaux d'étanchéité sont en cours.

Sur demande de M. Mesme, la SemPariSeine informe que le secrétariat du comité d'indemnisation est assuré par Francesco Morello, de la SemPariSeine, joignable au 01 44 88 84 01. Il est précisé que des réunions d'information seront organisées avec la CRA et les commerçants pour préciser notamment les modalités de dépôt des dossiers et d'indemnisation.

-

**Le prochain Comité de suivi aura lieu le jeudi 28 avril 2011 à 17h  
à la SemPariSeine (salle 308A)**